

Communication de la préfecture de la Seine-Maritime, de la préfecture maritime et de Haropaports :

L'autorité du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord a été transférée à celle de la préfète de la Seine-Maritime dès le moment où le cargo est entrée dans les passes du port du Havre.

Jeudi 22 mars 2018, à 13h28, la coque du *Britannica HAV* remorqué par le RIAS *Abeille Liberté* est arrivée au port du Havre, le préfet maritime ayant décidé de l'accueil du navire dans le port, après consultation du Préfet de zone et de la préfète de Seine Maritime, en accord avec les autorités du grand port maritime du Havre.

L'accueil dans le port du Havre a été réalisé dans le cadre de la procédure de "port refuge" prévu par le dispositif ORSEC d'assistance à navire en difficulté. Cette procédure a nécessité une parfaite coordination entre les acteurs opérant en mer sous l'autorité du préfet maritime et ceux compétents à terre sous la responsabilité de la préfète de Seine Maritime.

L'opération de remorquage a, outre les moyens de la Préfecture maritime (listés infra), mobilisé ;

- la chaîne de commandement de la capitainerie
- 3 remorqueurs Boluda
- 2 canots de lamanage
- la société de pilotage du port
- 2 vedettes de la gendarmerie maritime en sécurisation du convoi

A 17h15, le Groupe des plongeurs démineurs de la Marine nationale, basé à Cherbourg, a fini de procéder au découpage du mât et diverses superstructures dans le but de ne pas gêner la manœuvre de retournement du navire lorsque celle-ci se fera, ultérieurement.

Des dispositifs de prévention ont été mis en place pour limiter les risques de pollution avec l'installation de barrages de protection isolant le navire après son amarrage à quai. Une présence d'officiers du SDIS 76 avait été aussi prévue en appui si besoin des moyens du port.

Après une évaluation technique de l'état exact du navire, une stratégie d'action pour le traitement du navire devra être définie par l'armateur dans les prochains jours, sous le contrôle de l'autorité portuaire et des services de l'État qui restent mobilisés.

Concernant les panneaux de cales :

L'un est remorquée par le *Sea Bulldog* et se situe à 25 nautiques (45 kms) au Nord du Havre ;
Un autre est en train d'être passée en remorque par le *Kermor* avec l'appui du *PSP Flamant* et se trouve à 44 nautiques (80 kms) au Nord du Havre ;
Un autre, actuellement suivi par le RIAS *Abeille Languedoc*, va être prise en remorque par le *Mustang* et se situe actuellement à 25 nautiques (45 kms) au Nord du d'Antifer.
La destination de ces remorquages est le port du Havre.